

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	3
AVANT-PROPOS	5
REMERCIEMENTS.....	7
Liste des principaux sigles et acronymes	9
Liste des abréviations.....	11
SOMMAIRE.....	13
AVERTISSEMENT	17

INTRODUCTION

1. Axiome premier – Indétermination sémantique du « peuple » comme notion et comme sujet du droit international	21
2. Axiome second – Pertinence de la Charte africaine des droits de l’homme et des peuples en tant que champ matériel de l’analyse	27
3. Position du problème et objectifs de la recherche – Identifier, comprendre, critiquer les figurations du sujet « peuple »	38
4. Thèse générale et plan de la recherche – D’une figuration originelle dé-coloniale du sujet « peuple » à une figuration dérivée post-coloniale.....	45
5. Méthodologie de la recherche – De la nécessité d’une mise en contexte du droit impliquant une interdisciplinarité	50

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES – DE L’ASPECT INSTRUMENTAL DU DROIT

CONSIDÉRATION PREMIÈRE – DU DROIT COMME INSTRUMENT D’EXCLUSION DE LA COMMUNE HUMANITÉ.....	57
1. Le « vide juridique africain ».....	57
2. L’« invention » du droit coutumier.....	64
CONSIDÉRATION SECONDE – DU DROIT COMME INSTRUMENT D’INCLUSION DANS LA COMMUNE HUMANITÉ.....	67
1. Revendiquer l’existence d’une rationalité normative dans les sociétés africaines pré-coloniales	67
2. S’inscrire dans la commune humanité : la Charte africaine comme instrument de monstration d’une égalité ontologique.....	71

LES FIGURATIONS DU PEUPLE

**PREMIÈRE PARTIE –
FIGURATION ORIGINELLE DÉ-COLONIALE :
LE PEUPLE COLONISÉ OU L'ÉTAT COMME HORIZON**

CHAPITRE 1 – LE SUJET « PEUPLE » COMME INSTRUMENT D'AUTODÉTERMINATION JURIDIQUE ET INSTITUTIONNELLE	77
Section 1. Libérer le peuple colonisé : du territoire colonial à l'État indépendant.....	78
§ 1. <i>Le peuple colonisé titulaire privilégié du droit à l'autodétermination externe</i>	78
A. Des revendications panafricaines à la « positivation onusienne »	78
B. De l'ONU à l'OUA : le droit des peuples à l'autodétermination comme droit à l'indépendance	86
§ 2. <i>La conception territorialiste du peuple colonisé</i>	95
A. Le droit onusien de la décolonisation ou le territoire comme principe constitutif du peuple	96
B. L'Organisation de l'unité africaine ou l'assimilation du peuple au territoire colonial	102
§ 3. <i>Les principes non-territoriaux d'unité du peuple colonisé</i>	108
A. Un passé commun de domination.....	109
B. Un ennemi commun	110
C. Un objectif commun de libération	111
Section 2. Construire le peuple de l'État indépendant : du peuple colonisé au peuple étatique	114
§ 1. <i>L'État comme unique horizon de l'indépendance du peuple colonisé</i>	115
A. De la résolution 1541 (XV) de l'AGNU à la Charte de l'OUA : la réduction du droit des peuples à l'autodétermination externe à un droit à l'État.....	116
B. La téléologie étatique de la figuration originelle du peuple dans la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples	120
§ 2. <i>Enfouissement de la territorialité coloniale et hétérogénéité ethnoculturelle du peuple étatique indépendant</i>	122
A. Extranéité du tracé frontalier	122
B. La critique en artificialité des frontières	132
C. Appropriation contrainte de la territorialité coloniale.....	136
§ 3. <i>Territorialité coloniale et devenir du peuple étatique indépendant : totaliser la diversité</i>	138
A. Fragilité de l'unité	138
B. Une conception socinienne du peuple étatique.....	141
C. La permanence des allégeances pré-étatiques.....	149

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 2 – LE SUJET « PEUPLE » COMME INSTRUMENT D’AUTODÉTERMINATION ÉPISTÉMIQUE.....	155
Section 3. Collectiviser pour construire la différence : le sujet « peuple » et la volonté d’« africanisation » du droit international des droits de la personne humaine	155
§ 1. <i>Individualisme et extranéité : à l’origine de la volonté d’« africanisation » du droit international des droits de la personne humaine.....</i>	156
A. Le primat juridique de l’individu	156
B. La double critique en occidental-centrisme du droit international des droits de la personne humaine.....	159
§ 2. <i>Le sujet « peuple » comme élément d’« africanisation » du droit international des droits de la personne humaine.....</i>	163
A. « La part des sans-part ».....	163
B. Traduction juridique d’une prétendue spécificité anthropologique collectiviste ..	168
Section 4. Perpétuer une domination : le sujet « peuple » comme trace de l’enfouissement de catégories épistémiques coloniales.....	171
§ 1. <i>L’exacerbation coloniale du collectivisme des sociétés africaines pré-coloniales</i>	172
A. La construction coloniale de l’« empire de la collectivité »	172
B. Proposition de déconstruction d’un prétendu « empire de la collectivité ».....	176
§ 2. <i>L’enfouissement post-colonial d’une fabulation coloniale.....</i>	179
A. Le collectivisme comme arme de construction de la différence ou comment « faire le jeu de l’adversaire »	179
B. De la nécessité d’un « détour par l’altérité »	181
TRANSITION.....	185

**SECONDE PARTIE –
FIGURATION DÉRIVÉE POST-COLONIALE :
LES PEUPLES NON ÉTATIQUES OU L’ÉTAT COMME LIMITE**

CHAPITRE 3 – L’OUVERTURE DU BÉNÉFICE DE LA QUALITÉ DE SUJET « PEUPLE » AUX PEUPLES NON ÉTATIQUES	189
Section 5. L’élément explicatif exogène : l’autochtonisation du sujet « peuple » aux Nations Unies.....	189
§ 1. <i>La mise à l’agenda des Nations Unies de la « question autochtone ».....</i>	190
A. L’antériorité coloniale.....	190
B. La Convention n° 169 de l’OIT.....	192
C. L’aboutissement onusien : la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones	195
§ 2. <i>L’attitude des États africains à l’égard de la « question autochtone »</i>	196
A. Les points d’achoppement.....	197
B. De la quête d’un accord à l’aboutissement du processus	200

LES FIGURATIONS DU PEUPLE

Section 6. L'élément explicatif endogène :	
le rôle de la Commission et de la Cour africaines.....	203
§ 1. <i>Le travail séminal du Groupe de travail de la Commission africaine sur les populations/communautés autochtones.....</i>	204
A. Le choix de l'indétermination sémantique	205
B. L'approche identificationnelle et la prévalence du critère de la domination	207
C. L'avis juridique de 2007.....	211
§ 2. <i>Le travail « jurisprudentiel » de la Commission africaine : tentatives de dépassement de l'autochtonisation.....</i>	212
A. Prémices de l'effritement de la conception stato-centriste du peuple.....	213
B. « L'affaire Ogoni » comme tournant décisif.....	217
C. Confirmations de la dérivation non étatique du sujet peuple	220
D. « L'affaire Endorois » : éléments pour une définition non étatique du peuple	231
§ 3. <i>Le travail jurisprudentiel de la Cour africaine : confirmation de la figuration dérivée du sujet « peuple » de la Charte africaine.....</i>	238
A. Identification prétorienne de l'autochtonie.....	238
B. Reconnaissance de la subjectivité des peuples non étatiques et restriction de leur catalogue de droits	241
C. Une incontestable dynamique prétorienne d'élargissement du champ de la protection des droits de la personne humaine sur le continent africain.....	244
CHAPITRE 4 – LA SUBJECTIVATION DES PEUPLES NON ÉTATIQUES ET LE DEVENIR DE LA FORME ÉTATIQUE-NATIONALE	249
Section 7. Souveraineté territoriale et droit des peuples non étatiques à l'autodétermination : un nœud gordien ?	249
§ 1. <i>Le devenir post-colonial du droit à l'autodétermination ou la crainte de la sécession</i>	249
A. Sécession et fragmentation d'État	250
B. Le continent africain comme creuset de revendications sécessionnistes	253
§ 2. <i>La clôture du droit des peuples non étatiques à l'autodétermination dans les limites du principe de respect de l'intégrité territoriale de l'État.....</i>	257
A. La clôture onusienne de l'application post-coloniale du droit des peuples à l'autodétermination	258
B. La clôture par le droit africain des droits de la personne humaine de l'application post-coloniale du droit des peuples à l'autodétermination	260
§ 3. <i>Le dédoublement du droit des peuples à l'autodétermination : du droit à l'indépendance au droit à l'autonomie.....</i>	265
A. L'absence de limitation de la titularité du droit des peuples à l'autodétermination	265
B. L'« internisation » du droit des peuples à l'autodétermination.....	267
C. Le droit des peuples à l'autodétermination interne comme droit à l'autonomie	272

TABLE DES MATIÈRES

Section 8. Penser les peuples de l'État au-delà de l'État.....	283
§ 1. <i>L'autonomie des peuples non étatiques et les États africains post-coloniaux : entre déni et tentatives d'accommodation manquées</i>	284
A. Les hypothèses fédérales et leurs limites.....	285
B. L'hégémonie contemporaine du modèle national-unitaire sur le continent africain.....	297
§ 2. <i>S'extraire du cadre étatique-national : les peuples non étatiques et l'Union africaine</i>	300
A. L'Union africaine comme « syndicat de Chefs d'État ».....	301
B. L'Union africaine, une opportunité pour les peuples non étatiques ?	303

CONCLUSION GÉNÉRALE

ANNEXES	317
Chronologie de l'élaboration de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.....	317
Entretien avec Monsieur le Juge Rafâa Ben Achour	318
Entretien avec Monsieur le Juge Gérard Niyungeko	326
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.....	331
1. Dictionnaires, manuels et recueils de cours.....	331
2. Ouvrages, monographies et thèses	333
3. Articles et contributions à des ouvrages collectifs.....	347
4. Articles de presse	367
5. Rapports et documents.....	369
6. Sites internet et ressources numériques.....	373
TABLE DE JURISPRUDENCE	375
TABLE DES INSTRUMENTS.....	379
1. Traités multilatéraux	379
2. Traités bilatéraux	381
3. Droit dérivé.....	382
4. Instruments nationaux	387
INDEX THÉMATIQUE	391